



Ecole Saint Joseph

Nathalie Alonso
Chef d'Etablissement 1^{er} degré

LETTRE DE RENTREE

Le 4 juillet 2019

Madame, Monsieur, Chers parents,

J'aurai le plaisir de vous accueillir avec l'ensemble des enseignants du 1^{er} degré pour la rentrée **le lundi 2 septembre 2019 à 8h30 dans la cour de l'école.**

Ce jour-là, l'école sera ouverte comme chaque jour à 7h30.

L'APEL de l'école organisera un temps d'accueil autour d'un café ou thé de 8h15 à 8h45.

Les classes sont réparties de la manière suivante :

PS2 : Karine Garros

MS / GS : Virginie Deyris + 1 enseignante à ½ temps en cours de nomination

GS / CP : Anne Mallen

La répartition des GS a été réalisée en fonction des dates de naissance : les GS début d'année chez Anne Mallen et les fins d'année chez Virginie Deyris.

CE1 : Jean-Marc Hornère

CE2 : Marie-Agnès Ehrhard

CM1 : Myriam Laloubère

CM2 : Bernard Bonneau

Dispositif Ulis : Anne Desconet

Réseau d'aide (DAEDEC) : Myriam Ducasse

Vous trouverez les mêmes personnels OGEC que l'année dernière auprès de vos enfants : Céline, Véronique, Joëlle, Patricia, Evelyne, Marie.

Vous assurant de mon entier dévouement auprès de vos enfants, je vous souhaite de très bonnes vacances d'été.

Recevez, Madame, Monsieur, Chers Parents, mes salutations les plus respectueuses.

Nathalie ALONSO

PS : Vous retrouverez toutes les informations de la rentrée sur le site internet de l'Institution
www.jeannedarctarbes.fr

Tournez la page SVP ↵

DOCUMENT VALABLE POUR TOUTE L'ANNEE A CONSERVER

△ RAPPELS IMPORTANTS :

Pour une meilleure sécurité de tous et une surveillance efficace au portail (contrôles des entrées et sorties) les conditions d'entrées le matin vous sont rappelées :

○ Pour les élèves du CP au CM2 et ULIS :

De 7h30 à 8h15 les enfants sont déposés à la garderie (accès sous le porche côté grand portail)

Ouverture du portail à 8h15 : Les enfants seront déposés au portail : aucun parent ne sera autorisé à pénétrer dans l'enceinte de l'école.

Rentrée des classes à 8h30 précises.

Accès par le secrétariat possible en dehors de ces horaires.

○ Pour les élèves de maternelle :

Les parents de maternelle seront autorisés à accompagner leur enfant en salle d'accueil (accès par le portail) à partir de 8h15.

Avant 8h15 les enfants seront laissés à la garderie (accès sous le porche côté grand portail).

Attention : la classe maternelle commence à 8h30. Nous vous rappelons que l'école est obligatoire à partir de 3 ans dès la rentrée de septembre 2019.

○ Utilisation de la garderie :

La garderie du soir se termine à 18h30 précises. Attention : tout débordement horaire répété sera facturé.

△ RAPPELS DES HORAIRES DE L'ECOLE :

Le matin :

Accueil à partir de 7H30

Début des cours à 8H30 (pour les élémentaires et les maternelles)

Ouverture du portail de 8H15 à 8h30.

Ouverture du portail de 11H45 à 11H55

Après-midi :

Ouverture du portail à 13H15

Fermeture du portail à 13H30

Ouverture du portail de 16H30 à 16H45

Fermeture de l'école à 18H30 précises.

Merci à tous de respecter ces horaires

Rappel des Horaires du secrétariat :

De 8h15 à 12h00 tous les matins sauf le mercredi (accès porte bleue).